

Un 100^e anniversaire pour Marie-Jeanne Pageau

*L'Écho de St-François se joint à
votre famille et à vos amis pour vous souhaiter
encore de belles années de bonheur et de sérénité.*

p. 5



**La Loto-Fondation fait
2 gagnants à Saint-François**
p. 3

**Posons un geste pour
sauver notre presbytère**
p. 7

VEUILLEZ NOTER

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le **13** de chaque mois.

ADMINISTRATEURS

Raynald Laflamme	Président	259-2659
Jean Gendron	Vice-président	259-2213
Nicole L. Couture	Secrétaire	259-7884
Camille Laliberté	Trésorier	259-2210

DIRECTEURS

Louissette Pellerin	259-7004
Sonia Girard	259-2686

Publicité

Raynald Laflamme

Petites annonces

Raynald Laflamme

Maquette et mise en page

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

Montage première page

Raynald Laflamme

Traitement de l'information textuelle

Angèle Morin

Abonnement

Jean Gendron

Recrutement et membership

Louissette Pellerin

Impression

Impressions Credo

L'Écho de St-François est soutenu par le ministère de la Culture et des Communications du Québec



Les lettres et les articles doivent être dûment signés par leurs auteurs.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abrégier ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES

	Coût mensuel	Coût annuel
Carte d'affaires	30,00\$	230,00\$
1/4 page	45,00\$	345,00\$
1/2 page	75,00\$	575,00\$
1 page	112,50\$	1035,00\$
Bandeau 1 ^{re}	104,50\$	1045,00\$
1/2 bandeau 1 ^{re}	60,50\$	605,00\$
Petite annonce	3,00\$	

ABONNEMENT

Extérieur	4,00\$	35,00\$
USA	5,00\$	45,00\$
Gratuit pour tous les résidents de Saint-François		

N^{OS} DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Ambulance.....	911
CLSC Antoine-Rivard	418-248-2572
Feu	911
Municipalité.....	418-259-7228
Centre anti-poison du Québec.....	1-800-463-5060
Tel-Jeunes	1-800-263-2266





SOMMAIRE

Conférence sur les proches aidants à Montmagny	4
Meilleurs vœux à notre bedeau.....	5
Un 100e anniversaire pour Marie-Jeanne Pageau	5
Bourses d'études Desjardins	6
Posons un geste pour sauver notre presbytère.....	7
Une campagne de financement qui vous en mets plein la bouche	8
Fermeture du lieu de dépôt.....	8
Trois pompiers à l'honneur.....	9
Vélo pour le cancer	10
Célébration à l'intention des défunts	10
Activités des Fermières	10
L'activité physique: une formule gagnante à La Francolière.....	12
Centre-Femmes La Jardilec.....	12
Nous avons marché ici et à Rimouski.....	13
OBV, vous avez dit OBV?.....	14
PLUS DE 250 000\$ POUR LA JEUNESSE EN CHAUDIÈRE-APPALACHES ...	15
Bilan du projet en sécurité alimentaire «De la récolte à la table».....	16
Invitation aux rencontres Le Re-lait	17
Recette des Fermières	17
Épreuve test pour Jason Létourneau	18
Les formations de la TACA.....	18
Exposition de photos «De La Rue à la Scène».....	19
Les Débrouillards	20
Pensée positive	21
Sudoku	21
Au fil des jours	22
Les Petites annonces de L'Écho	23
Invitation à l'AGA de L'Écho de St-François	23
L'Écho municipal	12 pages

La Loto-Fondation 2010 fait deux gagnants à Saint-François

La Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny a procédé au tirage des gagnants des prix de la Loto-Fondation le jeudi 14 octobre dernier.

La campagne a connu un très bon succès puisque les 8000 billets ont été vendus. Grâce au bénéfice recueilli de 30,000 \$ un moniteur cardiaque pour le Bloc opératoire sera acquis.

Félicitations aux 14 gagnants

Simon Ouellet de Montmagny (1500\$), Joël Bourgault de Sainte-Félicité (1000\$), **Jean-Marc Gosselin de Saint-François (500\$)**, Marie-Andrée Caron de Saint-Eugène (500\$), Annette Dubé Cloutier de L'Islet (100\$), Société St-Vincent de Paul de St-Mathieu de Montmagny (100\$), François Lapointe de Saint-Fabien (100\$), Odette Dubé de Québec (100\$), Pauline Lemelin de L'Islet (100\$), Monique Clavet de Montmagny (100\$), Joseph Dominique de Montmagny (100\$), **Mario Paré de Saint-François (100\$)**, Lison Morin de L'Islet (100\$), François Bernard de Montmagny (100\$).

Sincères remerciements aux vendeurs qui ont fait un travail exemplaire et qui ont permis cette réussite. Ce sont plus de 125 personnes qui se sont impliquées dans ce financement populaire. ♦



Source: Nicole Jean, directrice
Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny

Visez juste

en misant sur la relève



34, Ch. St-François Ouest - St-François (Qc) G0R 3A0
418-259-7715



Goliath :
Gamme complète de produits pour les génisses laitières de la naissance à 24 mois.

À l'achat des produits de la gamme Goliath, vous contribuez au fonds coopératif de soutien à la relève agricole.

Conférence sur les proches aidants à Montmagny

Le Centre d'entraide communautaire bénévole Montmagny-L'Islet et ses partenaires présentent conférence et kiosque sous le thème «Être proche aidant, c'est pas banal».

L'événement aura lieu le 9 novembre au restaurant L'Entregens, 205, chemin des Poirier à Montmagny. Les kiosques ouvriront à 18 heures et la conférence suivra à 19 heures.

Le conférencier invité, Denis Carignan, a une formation en psychologie, en pédagogie, en sexologie, en programmation neuro-linguistique et en hypnose. Il est professeur en psychologie et en sexologie au Cégep Beauce-Appalaches depuis 1991.

Habitué de la scène, il anime toutes sortes d'événements et ce, depuis qu'il est étudiant. Son style est rempli d'humour, de simplicité et toujours parsemé d'exemples concrets qui nous permettent de faire des liens avec la vie de tous les jours. Ses conférences vous invitent à la réflexion en douceur dans une ambiance décontractée.

C'est donc un rendez-vous à ne pas manquer. ❖



**Centre d'entraide
communautaire bénévole
de Montmagny-L'Islet**

**Autobus
L.S.B.C. inc.**

10, chemin des Prairies Est
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0
Tél. et fax: 418 259-7140
autobuslsbc@videotron.ca



L'outil officiel des Canadiens depuis 1895

www.garant.com

Meilleurs vœux à notre bedeau

Le 27 septembre, alors qu'il effectuait une réparation sur le toit de la sacristie, Gilles est tombé... omoplate et sept côtes cassés qui ont nécessité plus d'une semaine d'hospitalisation. Le chemin de la guérison sera long... Pas de grippe.. pas de fous rires.. et apprendre à dorloter son corps... Un gros contrat pour quelqu'un qui ne sait que donner et dire «oui». En attendant, La Fabrique a mandaté Jean Gendron pour effectuer les tâches sacristines et Jacques Fiset pour les tâches extérieures. Gilles, la communauté de Saint-François te dit bonne chance et souhaite te voir retrouver la forme. Nous aurons une bonne pensée pour toi... Puisse le Saint Frère André faire son premier miracle à Saint-François. ❖

Source: Denise Lamontagne et Raynald Laflamme

●

Un 100^e anniversaire pour Marie-Jeanne Pageau

C'est avec une grande joie que parents et amis des familles Pageau et Dumas se sont réunis le dimanche le 17 octobre pour souligner les 100 ans de Mme Marie-Jeanne Pageau épouse de feu M.Roland Dumas.Elle est résidente de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud depuis environ 60 ans et est native de Charlesbourg.Nous lui souhaitons santé et bonheur afin de demeurer encore parmi nous.

Ses parents et amis.

Source: Rolande Gamache Laflamme



Vous êtes les bienvenus

Menus du jour
Commandes pour emporter
Réservation jusqu'à 50 personnes
Restaurant: 259-7704



Bière froide
Café
Essence

Dépanneur: 259-7515

Ouvert de 6 h à 23 h

La Caisse Desjardins de la Rivière du Sud et Berthier-sur-Mer remets 7200\$ en bourses d'études

Dans le cadre du programme de bourses d'études des Caisses populaires Desjardins des MRC de Montmagny et de L'Islet, la Caisse Desjardins de la Rivière du Sud et Berthier-sur-Mer a remis 18 bourses totalisant 7 200\$ le 22 octobre, lors de la Semaine de la Coopération.

L'attribution de ces bourses s'effectue par tirage au sort parmi les étudiants et étudiantes de niveau post secondaire (formation professionnelle, collégiale et universitaire) qui ont complété correctement le bulletin de participation et qui répondent aux exigences énumérées au sein du dépliant promotionnel du programme. Au total, 98 étudiants ont participé au concours cette année. Le tirage a été effectué dans le cadre de la semaine Desjardins, soit le vendredi 22 octobre dernier à midi par Mme Sylvie Ouellet, du centre administratif Desjardins, assisté de M. Christian Fournier, directeur général de la caisse et Mme Fabienne Garant, responsable de la clientèle jeunesse de la caisse.

Depuis la première parution du programme en 1994, c'est pas moins de 67 200\$ qui ont été distribué à quelques 198 étudiants et étudiantes. Cet appui vient confirmer une fois de plus l'engagement de la Caisse Desjardins de la Rivière du Sud et Berthier-sur-Mer à vouloir soutenir les efforts et la motivation de celles et ceux qui ont choisi la voie de l'approvisionnement et de l'enrichissement des connaissances.

Les gagnants des bourses d'études

Niveau collégial et formation professionnelle
300\$ chacun

- . Frédéric Ouellet
- . Ann-Sophie Lemieux
- . Mélissa Bélanger
- . Gabriel St-Pierre
- . Monique Labonté
- . Frédéric Landry-Simard
- . Karol-Ann Pellerin
- . Patrick Garant Pelletier
- . Stéphanie Ringuet
- . Mylène Blais
- . Gabriel Tanguay

Niveau universitaire
600\$ chacun

- . Karine Fournier Picard
- . Léon Baillargeon
- . Catherine Blais
- . François Thibault
- . Laétitia Roy
- . Marie-Ève Ouellet

Félicitations à tous les gagnants.

**Promutuel Montmagny-L'Islet,
un assureur
au service des gens d'ici**



Une équipe dynamique et professionnelle à l'image et à l'écoute des gens d'ici.

Des services personnalisés entièrement offerts en région, de tout premier contact jusqu'au règlement d'un sinistre

Tout commence par la confiance



PROMUTUEL
MONTMAGNY-L'ISLET

Richard Galibois, agent
259-7405

Assurance

habitation • automobile • commercial • agricole • vie



EMBALLAGES LM

Des idées plein la boîte | The box full of ideas

Produits de carton ondulé
Emballages de protection spécialisés
Petites et grandes quantités

203, chemin Morigeau
Saint-François de Montmagny

www.emballageslm.com

Tél. : 418-259-7710 | Fax : 418-259-7013
Tél. : 1-866-259-7710 | Fax : 1-866-259-0909

Comme vous Historia a à cœur de préserver les beaux édifices de chez nous!

Posons un geste pour sauver notre presbytère

Participons nombreux à un concours offert par le canal Historia dans Internet. Ils offrent une bourse de 20 000 \$ pour rénover un édifice du Patrimoine.

Le nombre de participants est très important.

Comment procéder ?

- Sélectionnez le site : <http://www.historiatv.com>
- Cliquez sur : Concours
- Cliquez sur : Sauver un bâtiment de chez vous
- Indiquez vos coordonnées (court questionnaire)
- L'édifice à inscrire : Le presbytère

Adresse complète du presbytère : 506, chemin Saint-François Ouest,

Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, G0R 3A0

- À la question : « Racontez-nous pourquoi cet édifice vous tient à cœur et mérite d'être restauré ». (une ou deux phrases).

Vous pouvez vous inspirer du texte suivant ou composer votre texte personnel.

Texte proposé

Le presbytère de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, de style Second Empire, construit en 1886, fait partie d'un site institutionnel classé depuis 1988 et est situé à proximité du premier presbytère, construit en 1763 et reconnu Monument Historique en 1978.

Tout comme ce premier presbytère, il sera transformé en 6 logements à l'usage de nos concitoyens désireux de demeurer dans leur communauté.

Vous trouverez une photo sur le site Internet de la Municipalité :

<http://stfrancoisdelarivieredusud.com>



Grâce à la participation du plus grand nombre, les citoyens de Saint-François courent la chance de remporter une somme de 20 000\$ pour la sauvegarde du presbytère.

À gauche : Patrimoine culturel

À gauche : Photo du presbytère

Sur la photo : (cliquez avec la souris à droite - Enregistrer l'image sous..., elle s'enregistre dans le dossier « Mes images »)

En bas du formulaire, quand on vous demandera une photo, en cliquant sur « parcourir », on vous amènera automatiquement dans vos Images où vous pourrez « ouvrir » la photo du presbytère que vous venez d'enregistrer.

Plus nous serons nombreux à participer, plus nous avons de chances d'être les heureux gagnants de ce 20,000\$.

Source : Jacques Boulet pour le Comité du presbytère et La Société de Conservation du Patrimoine de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

*Nous avons
ce qu'il vous faut...
une équipe !*

LEMIEUX PARENT THÉBERGE
AVOCATS S.N.

TÉL. : 418 248-3114 - FAX : 418 248-2945

Me Jean-Alain Lemieux

Me Michelle-Chantal Bouffard

Me Annie-Pier Labrie

Me Pier-Olivier Fradette

Me Jérôme Théberge

École intégrée Notre-Dame-de-l'Assomption / La Francolière

Une campagne de financement qui vous en mets plein la bouche

L'école intégrée Notre-Dame-de-l'Assomption / La Francolière est actuellement en campagne de financement jusqu'au 15 novembre.

Sont offerts à la vente différents produits du terroir ou produits maison allant de 3\$ à 12\$ l'unité. Ces produits sont offerts aussi en combo. Le combo «Dessert» inclut 1 tarte aux bleuets, 1 gâteau aux carottes et 1 café Trieste, grains entiers. Il est à vous pour 20\$. Le combo «Écolo-Bio» renferme 1 pain multi-grains, 1 potage d'automne, 1 savon à la lavande, 20 petits sacs à ordures 20" x 26" au prix de 22\$. Le combo «Déjeune» au coût de 34\$ renferme 1 fèves au lard, 2 croissants au beurre, 1 café Trieste, grains entiers, 1 jus de pomme, 1 marmelade, 1 miel (340 g).

À ce prix de vente, 50% sera remis au fonds à destination spéciale afin de financer les activités en classe et les sorties éducatives des élèves.

Un achat de 15\$ ou plus donne droit à 2 billets pour le spectacle de Noël des élèves, soit une valeur de 4\$. Un achat de 20\$ ou plus vous donne droit aux 2 billets de spectacle et à une participation au tirage d'un iPod Touch. Aussi, au moment de prendre livraison de votre commande, vous pouvez vous procurer pour seulement 10\$ un Tubby de Garant. Arrivez tôt, il n'y a que 100 Tubby de disponibles.

Cette campagne de financement est rendu possible grâce à la générosité de commanditaires dont Proxim Vincent Lamonde Boulet, Pascal Services financiers, le CLD de la MRC de Montmagny et Garant. ♦

Fermeture du lieu de dépôt

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud avise que le lieu de dépôt situé à l'est du garage municipal fermera officiellement le samedi 6 novembre à midi. ♦

**PHILIAS
BLAIS & FILS
INC.**

SPÉCIALITÉS

- Déneigement
- Drainage de champs
- Drainage de fondation
- Épandage
- Excavation
- Fossés
- Installation de systèmes septiques
- Terrassement
- Transport

Installateur
Ecoflo®

- Concassé
- Gravier
- Sable
- Tuff
- Terre noire, jardin et pelouse

ÉQUIPEMENTS

- 5 camions
- Bulldozer
- 3 excavatrices

Installation septique

Ecoflo®
Choisie par plus de 40 000 familles!

Très peu d'énergie

0\$/an
*Moins de 8\$/an
Lorsqu'une pompe
est requise

**P PREMIER TECH
AQUA**

1 800 632-6356 | PREMIERTECHAQUA.COM

NOUVEAU! NOUVEAU! NOUVEAU!

Récupération JB

Pour travaux :

- Construction
- Rénovation
- Démolition
- Grand ménage intérieur et extérieur
- etc.

Nous ramassons :

- Bois
- Bardeau d'asphalte
- Gyroc
- Aluminium
- Métaux
- Plastique
- Branches
- Feuilles
- etc.

Location de
mini-conteneurs
(10 et 15 verges)



Protégeons l'environnement!
Encourageons le recyclage!

Jacques Blais, propriétaire

R.B.Q. : 8264-0913-12

218, Rivière-du-Sud

Saint-François, Montmagny (Québec) GOR 3A0

Téléphone : **418 259-7841**

Courriel : ph.blais@globetrotter.net

Site Web : www.philiassblais.com

Trois pompiers à l'honneur



Du 3 au 10 octobre 2010 se tenait la semaine de prévention des incendies au Québec sous le thème "le feu brûle et la fumée tue". Le Service incendie de St-Francois a organisé son brunch annuel et profite de cette occasion pour remercier la population de leur encouragement par leur présence.

Lors de cette activité, le directeur du Service incendie a souligné la formation des pompiers finissant de cette année. Le conseiller responsable du Service incendie, M. Jean-Yves Gosselin, a remis à Sébastien Morneau son certificat Pompier 1 pour les 275 heures de formation suivies bénévolement. Puis, le directeur a remis un porte-feuille et un insigne de pompier identifié au matricule du pompier.

Aussi, le directeur a remis à Karl Théberge et à Dany Corribeau des épaulettes de graduation pour leur formation de 90 heures comme officier non urbain (officier pour les municipalités de 5000 de population et moins). Leur formation étant récente, leur certificat de réussite n'était pas disponible car ils viennent de l'École nationale des pompiers du Québec à Montréal. Il y a un délai de 1 à 3 mois après leur formation.

Les visites préventives se poursuivent encore cette année et on remercie la population pour l'accueil envers nos pompiers et ce dans le but de sécuriser vos familles.

N'oubliez pas de ramoner vos cheminées et de changer vos batteries de vos avertisseurs de fumée.

Source : Jacques Théberge, directeur Service Incendie Saint-Francois et Saint-Pierre

ET VOUS ?

- Vous aimeriez faire le point sur votre situation ?
- Vous voulez regarder les options qui se présentent à vous ?
- Vous désirez connaître les ressources offertes près de chez vous ?
- Vous souhaitez discuter des possibilités de formation ?



Les SARCA de la Côte-du-Sud sont là pour VOUS !

SERVICES GRATUITS

CEA de Montmagny-L'Islet-Nord
111, rue Saint-Pierre, Montmagny
418 248-0181 poste 8304
fgmontmagny@cscotesud.qc.ca

CFP de l'Envolé
141, boul. Taché Est
Montmagny
418 248-2370 poste 4753
centrefpenvolee@cscotesud.qc.ca

CEA de Saint-Paul
420, Route 283, Saint-Paul
418 469-2117 poste 6116
fgstpaul@cscotesud.qc.ca

Commission scolaire de la Côte-du-Sud
Service de la formation professionnelle,
de la formation générale des adultes et
le service aux entreprises
157, rue Saint-Louis, Montmagny
418 248-1001 / 418 598-1001 poste 8497
sarca@cscotesud.qc.ca

CEA de L'Islet-Sud
240, rue Saint-Pierre
Saint-Pamphile
418 356-3314 poste 7709
fglisletsud@cscotesud.qc.ca



Vélo pour le cancer

Inspirés par nos proches contre cette terrible maladie

Je tiens à vous exprimer toute ma gratitude. Grâce à votre geste de générosité, un don de 3 530 \$ a été remis à la Société canadienne du cancer.

Prison-caution aura été une expérience des plus

Célébration à l'intention des défunts

Octobre 2009-septembre 2010

Il y aura célébration à l'intention des défunts le dimanche 7 novembre à la messe de 10h30. Un membre délégué de chaque famille représentera le défunt et recevra pour lui les hommages qui lui sont destinés. Prenez note qu'il n'y aura pas de cérémonie particulière au cimetière. Les familles qui le désirent feront leur démarche personnelle.

Retour sur l'Action de Grâce

Félicitations et remerciements sincères aux Fermières qui ont choisi d'offrir un visuel spectaculaire. Bravo spécial aux artistes Claudine et Nicole. Vous avez su ajouter et faire ressortir nos richesses automnales. Pourquoi ne pas profiter de ce jour consacré à la reconnaissance pour dire notre gratitude à ces personnes qui donnent généreusement à la communauté à

- Fabienne : parcours catéchétique, préparation aux sacrements.
- Nathalie et Marie-Eve, aux choristes : belles célébrations.
- Mamans bénévoles : cathéchèse aux jeunes de 1^{re} et 2^e.
- Marguilliers : gestion des biens de la Fabrique.
- Toutes ces autres personnes anonymes dont on ne saurait se passer. Merci, Merci, Merci! ☺

Source: Denise Lamontagne

bénéfiques et des plus enrichissantes pour moi et pour ceux qui se sont surpassés le 11 septembre dernier en relevant un défi de taille, soit 200 km de vélo pour certains et 18 km de marche pour d'autres. Tous ensemble, inspirés par nos proches qui combattent ou qui nous ont quittés à la suite de cette terrible maladie, nous avons trouvé l'énergie nécessaire pour nous surpasser. Si nous n'avons pas abandonné, c'est parce qu'ils étaient bien présents dans notre esprit.

Un gros merci à tous ceux et celles qui se sont impliqués pour m'aider à amasser l'argent nécessaire et ainsi qu'à tous ceux et celles qui ont contribué à payer ma caution! ☺

Mario Marcoux

Activités des Fermières

La réunion du Cercle des Fermières se tiendra le mercredi 10 novembre à 19h30 au local habituel. Lors de cette soirée, nous recevrons Mme Mélanie Fournier du CLSC qui nous parlera du programme O.L.O. Afin de récupérer des dons pour la «Fondation O.L.O.», trois tirelires seront déposées dans des commerces de notre municipalité. Soyez généreux dans l'implication sociale des Fermières, tout comme la récupération des cartouches pour «Mira» et «Osez le donner» au profit de la Fondation du cancer du sein.

Atelier, le mardi 1er novembre à 13h30 au local.

Explications sur la broderie sur carton afin de se préparer pour les participants d'artisanat jeunesse. Une carte de souhaits brodée est demandée pour cette année. Informations: Claudine Blais, 259-7564.

Activité de Noël

Celle-ci se tiendra le mercredi 8 décembre à 11h30 au restaurant L'Arrêt Stop. Échange de cadeaux entre 8\$ et 10\$. ☺

Weed Man®

FAITES CONFIANCE AUX PROFESSIONNELS

ENTRETIEN DE PELOUSE
ESTIMATION GRATUITE

256, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST
SAINT-FRANÇOIS, QC G0R 3A0

TÉL.: 418 259-7700
SANS FRAIS: 1 800 463-4877



GHISLAIN VÉZINA

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
Industriel - Commercial - Résidentiel



Magasin de matériel électrique

418 234-1360

3, du Bassin Sud, Montmagny • RBQ: 8310-7359-06

Visionnez la
vidéo RECYC-FRIGO !
www.recyc-frigo.com/video

25 pi³

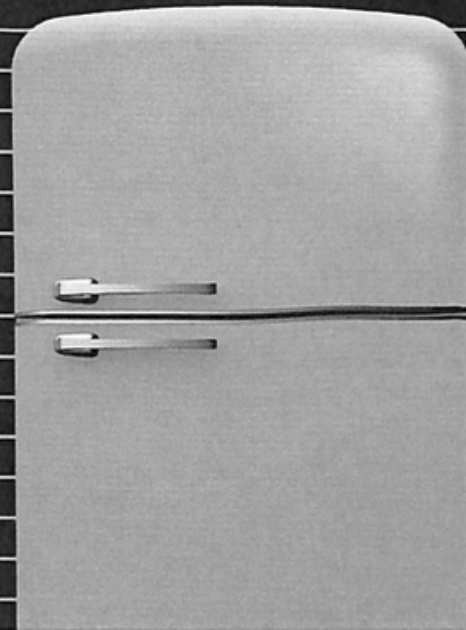
15 pi³

10 pi³

Dévoreur d'énergie
RECHERCHÉ

Récompense de 60 \$

CONFIEZ VOTRE VIEUX
**RÉFRIGÉRATEUR OU
CONGÉLATEUR À RECYC-FRIGO.**



Un beau geste pour l'environnement et de substantielles économies d'énergie !

Débarassez-vous de ce deuxième réfrigérateur que vous n'utilisez qu'à l'occasion. Il consomme beaucoup d'énergie même s'il est vide. En vous en départissant, vous réduirez votre consommation d'électricité annuelle et contribuerez à la protection de l'environnement, puisqu'il sera recyclé à 95 %.

Pour chaque appareil récupéré, Hydro-Québec vous fera parvenir un chèque de 60 \$ après la collecte du vieil appareil.

Inscrivez votre demande en ligne, au www.recyc-frigo.com,
ou communiquez avec l'escouade RECYC-FRIGO, au **1 877 493-7446 (49FRIGO)***.

Nous viendrons le chercher GRATUITEMENT !

Assurez-vous d'avoir votre facture d'électricité en main.

* L'appareil doit avoir plus de 10 ans, avoir un volume intérieur entre 10 pi³ et 25 pi³ et être fonctionnel et branché.



Le programme RECYC-FRIGO, une initiative d'Hydro-Québec, est administré par le Consortium MRE ENVIRONNEMENT. Hydro-Québec fera parvenir un chèque de 60 \$ au propriétaire de l'appareil, une fois celui-ci récupéré. Une limite de deux appareils par foyer s'applique. Les appareils commerciaux ne sont pas admissibles. Hydro-Québec se réserve le droit de mettre fin à ce programme sans préavis. Certaines restrictions peuvent s'appliquer.

L'activité physique : une formule gagnante à La Francolière



Bonjour, je m'appelle Bobby Fiset et je suis le président des classes de l'École La Francolière. Je suis content de représenter le conseil de vie des élèves. Cette nouvelle responsabilité m'aidera à développer mon leadership étudiant. Une de mes missions

est de participer à la prise de décisions, jugée très importante, pour nos activités scolaires. À chaque mois, j'assiste aux réunions avec les professeurs concernés dans le dossier sur les heures du midi.

Ma campagne était dirigée vers les sports-études. Je crois fermement que si tous les étudiants et étudiantes participent au moins à une activité physique ou plus par semaine et que les études se font quotidiennement, nous obtiendrons ainsi une formule gagnante d'étudiants performants dans les deux critères.

Pour terminer, prenez le temps d'encourager notre école pour toutes sortes de campagnes de financement afin d'atteindre nos objectifs. Notre but, nous les étudiants, est l'apprentissage de différentes matières en milieu scolaire et parascolaire.



Nous sommes des athlètes, vous le savez, qui aiment se dépasser en faisant partie de notre club de Football local du Noir et Or. Cette appartenance à notre milieu devient une source de motivation pour tous! ♦

Source: Bobby Fiset, votre président
École la Francolière de Saint-François

Centre-Femmes La Jardilec

Les notions essentielles du bon fonctionnement des conseils d'administration

Siéger à un conseil d'administration et faire une différence : c'est le souhait de toute administratrice. Au-delà de la participation aux rencontres du conseil d'administration, quelles sont les rôles et les responsabilités des membres du conseil d'administration? Quelles sont les règles de fonctionnement et d'éthique qui facilitent l'exercice d'une véritable démocratie?

Dans une ambiance détendue, nous vous invitons à un souper-atelier avec l'animatrice Sylvie Mignault Moreau, le mardi 16 novembre entre 18h et 21h au Restaurant St-Jean de Saint-Jean-Port-Joli. Le coût est de 10\$. Chacune paie son repas. Vous avez jusqu'au 10 novembre pour vous inscrire. Nous y aborderons les notions essentielles au bon fonctionnement des conseils d'administration et nous ferons une large place à l'échange et à la discussion de vos préoccupations et de vos questions.

Madame Mignault Moreau est ressource-conseil auprès de plusieurs organisations communautaires et coopératives depuis plus de trente ans et possède une expérience d'animatrice. Elle est aussi activement impliquée dans les actions du Centre-Femmes La Jardilec visant une plus grande représentation des femmes dans les instances décisionnelles. ♦ **Source: La Jardilec**

MARTIN SIMARD TRANSPORT INC.

- TRANSPORT GÉNÉRAL
- TRANSPORT GRAVIER & SABLE

275, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST
SAINT-FRANÇOIS, QC G0R 3A0

Tél.: 418 259-7789
Ligne directe: 1 800 463-8744

GARAGESERVICES

Mario Tech INC

MARIO THÉBERGE
propriétaire

Spécialité VOLKSWAGEN
Mécanique générale

2, boul. Taché Ouest
Montmagny (Québec)
G5V 3A1
418 248-1800

Marche Mondiale des femmes Nous avons marché ici et à Rimouski

Le comité organisateur pour la Marche Mondiale Montmagny-L'Islet est fier de la mobilisation qui a eu lieu dans notre région.

Plus d'une centaine de personnes ont participé aux marches locales à Montmagny, L'Islet et St-Jean-Port-Joli du 12 au 14 octobre. Le transport collectif offert gratuitement a permis à 36 femmes de se rendre au Grand Rassemblement Provincial à Rimouski le 17 octobre dernier. Nous, les 400 femmes, hommes et enfants de Chaudière-Appalaches avons marché avec les 10 000 personnes appuyant les revendications québécoises de la Marche Mondiale des Femmes.

Avec ces marches, des débats de société sont ouverts pour faire avancer les droits des femmes et favoriser une plus grande égalité.



La Marche Mondiale des Femmes est un mouvement mondial d'actions féministes oeuvrant pour éliminer les causes qui sont à l'origine de la pauvreté et de la violence envers les femmes. Nous poursuivons notre lutte contre toutes les formes d'inégalités et de discriminations vécues par les femmes d'ici et d'ailleurs.

Pour s'informer davantage sur le bilan de la Marche Mondiale des Femmes et des réponses des gouvernements, consultez les sites suivants: www.ffq.qc.ca www.marchemondiale.org

Le comité organisateur pour la Marche Mondiale Montmagny-L'Islet

Marjolaine Gagnier et Francine Thibeault, La Jardilec
Andrée Pelletier, Havre des Femmes
Yolande Mercier, AFÉAS Montmagny
GRAP Montmagny-L'Islet (Groupe de Réflexion et d'Action Contre la Pauvreté)
Janine Clergue, militante
Marie-Hélène Tremblay-Gignac, militante

UNIQUE ET NOUVEAU
VOTRE BALCON
sur le fleuve!

SCAN-MOI

FORFAIT RESTO-DODO
Cet automne Souper, coucher et déjeuner **89\$*** p.p.
service inclus
* sauf les weekends/fériés

Forfaits automne-hiver
VISITEZ LA WWW.LAPLAGE.CA

- Détente
- Terrasse "chauffée" sur le fleuve
- Salle de réception / réunion
- Salle à manger Le PORTRAIT
- Copieux déjeuners, menu midi, table d'hôte

La Plage
Restauration • Hébergement • Réception
195, Blais Est, Berthier-sur-Mer
418.259.7514 • 1.866.559.7514

À 20 MINUTES DE LEVIS
À 10 MINUTES DE MONTMAGNY
AUTOROUTE 20 SORTIE 364

WiFi GRATUIT
OUVERT du jeudi au dimanche

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

144, av. de la Gare, bureau 101
Montmagny (Québec) G5V 2T3
Tél.: 418 234-1893
Sans frais: 1 866 774-1893
Télé.: 418 234-1659
nmorin@assnat.qc.ca

OBV, vous avez dit OBV ?



Un Organisme de bassin versant (OBV), c'est un peu comme un canot. Tout le monde est dans le même bateau. Il nous suffit juste de nous coordonner pour tous ramer dans le même sens, et ainsi être capable d'avancer. Sur le dessin ci-contre, chaque personne représente un secteur d'activité (le monde municipal, l'agriculture, les forêts, les riverains, etc.).



Notre but est d'informer, sensibiliser, éduquer et accompagner la population et les organismes, afin de préserver ou de retrouver une eau et des milieux de qualité ! Les membres de l'OBV forment une table de concertation, car c'est tous ensemble qu'il est possible d'appréhender l'eau dans sa globalité. C'est ce que reflète le plan directeur de l'eau (PDE). Nous avons tous le pouvoir d'agir. Ne tient qu'à nous de l'utiliser!

Un territoire, un OBV, une identité



Des Appalaches aux Basses-Terres du St-Laurent, de la forêt à la plaine, l'eau est notre lien. C'est ce que reflète notre logo, avec ses couleurs bleu et vert. Sa dynamique rappelle l'alimentation du bassin versant, de l'amont vers l'aval. Les maillons

de cette chaîne traduisent l'harmonie, l'équilibre et l'interdépendance entre tous, aussi bien des territoires que des gens qui l'animent.

Une équipe dynamique !

L'OBV de la Côte-du-Sud peut compter sur une équipe multidisciplinaire qui a à cœur l'amélioration de la qualité de l'eau et des milieux ! C'est cette complémentarité qui explique la belle synergie qui est en train de se mettre en place dans l'équipe !



Le directeur général François Lajoie met ses compétences d'agronome et en gestion de projet pour améliorer la qualité de l'eau et des habitats. Suzanne Beaudry, notre biologiste, a poursuivi ses études en gestion de la faune et de ses habitats. Elle est chargée d'assurer la coordination auprès des associations de lac, ainsi que dans les projets portant sur la qualité de l'eau et les écosystèmes. Spécialisée en aménagement du territoire, Audrey de Bonneville prépare actuellement le portrait de l'OBV et s'occupe des communications.

Du côté du plan directeur de l'eau (PDE)

Un PDE est un document de planification qui vise à améliorer la qualité de l'eau et des écosystèmes aquatiques et riverains d'un bassin versant. Il est élaboré en concertation avec tous les acteurs qui ont un rapport avec l'eau.

Présentement, en cette période de transition, le PDE de la rivière Boyer est en train d'être complété. Le portrait de l'OBV de la Côte-du-Sud, première étape du PDE, est quant à lui en cours. ☉

CONSTRUCTION
SYLVAIN BLAIS
AGRICOLE - RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL

MAISON NEUVE - TOITURE
RECOUVREMENT EXTÉRIEUR
GARAGE - FINITION INTÉRIEURE
GALERIE DE BOIS ET CIMENT
PORTES ET FENÊTRES

(418) 259-2842

sylvain.blais@globetrotter.net
CONSTRUCTION - RÉNOVATION RBQ



FERME HORTICOLE

Lajoie



Conception, réalisation
et entretien paysager
Centre-jardin
Producteur de vivaces
et d'annuelles



330, boul. St-Vallier
Saint-Vallier (Qc) G0R 4J0
Tél.: 418-884-3124

JEAN-FRANÇOIS LAJOIE
www.fermehorticolelajoie.com

APPEL DE PROJETS

PLUS DE 250 000\$ POUR LA JEUNESSE EN CHAUDIÈRE-APPALACHES

Le Forum jeunesse régional Chaudière-Appalaches (FJRCA) est heureux d'annoncer l'ouverture d'un appel de projets destiné à financer des initiatives porteuses pour la jeunesse de la région de la Chaudière-Appalaches. Les jeunes et les promoteurs peuvent soumettre leurs demandes de subvention dans le cadre du Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ), dont l'enveloppe pour les projets locaux et régionaux est de 282 450 \$ pour l'année 2010-2011.

Cette annonce s'inscrit dans la mise en œuvre de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014 du gouvernement du Québec qui vise à « enrichir le Québec de sa relève ». Cette nouvelle Stratégie a permis de renouveler l'enveloppe FRIJ du FJRCA qui représente un total de 2 580 440 \$ pour la période 2009-2014. Il s'agit d'un levier financier important qui contribue à l'amélioration de la qualité de vie des jeunes de moins de 35 ans.

Les projets financés doivent être en lien avec les défis de la Stratégie d'action jeunesse qui touchent les thèmes de l'éducation et de l'emploi, de l'entrepreneuriat, de la santé, des régions, de la diversité et de l'environnement. De plus, dans le cadre de l'année internationale de la jeunesse et conformément aux orientations du FJRCA pour l'année 2010-2011, les projets qui visent la participation citoyenne des jeunes seront favorisés.

Les personnes et les organismes qui désirent déposer une demande de subvention sont invités à se rendre sur le site du FJRCA (www.fjrca.com) afin d'obtenir tous les renseignements nécessaires. Les promoteurs admissibles peuvent soumettre leur demande dès maintenant et ce, jusqu'au 21 novembre 2010. Les montants alloués par projet se situent entre 5 000 \$ et 50 000 \$.

Rappelons que le Forum jeunesse régional Chaudière-Appalaches est un organisme à but non lucratif soutenu financièrement par le Secrétariat à la jeunesse. Ses principaux mandats sont de favoriser la représentation des jeunes en région, d'encourager et de maintenir la concertation en matière jeunesse, de susciter la participation citoyenne des jeunes dans leurs milieux de vie ainsi que de soutenir, par le biais du FRIJ, des initiatives locales et régionales « par et pour » les jeunes de la Chaudière-Appalaches. ☉

**Source et information: Maude Garant
Agente d'administration**

**UN JOURNAL COMMUNAUTAIRE
CHEZ VOUS, C'EST BIEN!
DES PERSONNES QUI S'IMPLIQUENT
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION,
C'EST MIEUX!**

Impliquez vous en participant à l'Assemblée Générale Annuelle

Pour pouvoir prendre part aux décisions du journal, il vous suffit d'être membre.

Membre individuel: 5\$/an
Membre organisme: 25\$/an

Assemblée générale annuelle

Mardi 23 novembre 2010

19 h 30

Salle du conseil, rez-de-chaussée

Maison de la paroisse

L'Écho
de Saint-François
DE LA RIVIÈRE-DU-SUD



MERCI à tous ceux et celles qui acheminent des nouvelles au journal et à ceux et celles qui nous appuient par l'achat d'espaces publicitaires.

MERCI à vous qui avez posé un geste de soutien en vous procurant une carte de membre pour l'année 2010-2011.

Une autre manière de prouver votre intérêt à *L'Écho de St-François* est d'assister à l'assemblée générale annuelle. L'invitation vous est lancée. À vous d'y répondre. Vous êtes tous et toutes les bienvenus.

Le conseil d'administration

Bilan du projet en sécurité alimentaire «De la récolte à la table»

Voici le bilan de l'activité en sécurité alimentaire: «De la récolte à la table» qui s'est tenue le 11 septembre dernier.

L'équipe du Centre-Femmes La Jardilec a recueilli plus de 1330 lbs de fruits et légumes. Chaleureux MERCI aux 141 donateurs qui reconnaissent avec nous l'importance de l'entraide. Onze bénévoles ont contribué à la réalisation de cet événement dans le plaisir et la gratitude.

Le lundi 13 septembre, plus de 32 personnes sont venues faire provision de fruits et légumes frais pour elles et leur famille, donc pour 82 portions.

Merci également aux personnes qui ont porté le montant de leur épicerie au No. de membre: 7176 du Centre-Femmes La Jardilec. La ristourne annuelle est un complément fort apprécié pour les épiceries des groupes de cuisine collective. Il y a des places de libres dans ces groupes. Pour plus d'information appelez-nous.

Nous ramassons les pots Mason en bonne condition. ♦

**Source : Lise Gauthier, responsable du projet en sécurité alimentaire
«De la récolte à la table»**



Buffet & Méchoui
M.É.

Menu à la carte
Choix de buffet froid ou chaud
et méchoui

418-243-3928

374, boul. St-Pierre • Saint-Raphaël



AFL
Groupe Financier
UN CHOIX DE CONFIANCE

COURTIER EN ASSURANCES DE DOMMAGES
DES PARTICULIERS ET DES ENTREPRISES

CONSEILLERS EN SÉCURITÉ FINANCIÈRE

Andrée-Anne Vézina
Caroline Lévesque
Pierre Paré
Denise Prévost
SOUSCRIPTRICE

Bertrand Bélanger
Réal Fontaine
Frédéric Picard

234, boulevard Taché Est
Montmagny (Qc) G5V 1C2
Tél.: **418-248-3358** • Sans frais: 1 800 607-7781
Télééc.: 418-248-4744



Usinaction
conception - fabrication - production

Patrick Lizotte
Président

Visitez notre site internet
www.usinaction.ca

337, chemin Saint-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0

Tél.: 418-259-7337
1 888 834-7337
Télééc.: 418-259-7044
usinaction@globetrotter.net

LES FONDATIONS



9191-4333 Québec Inc.

Bruno Forgues, propriétaire

Tél.: 418-259-2709
Télééc.: 418-472-0505
email: lesfondationsbaf@videotron.ca

Entrepreneur Spécialisé • Fondations résidentielles et commerciales

8, 1^{re} Rue Est, St-François de Montmagny, Qc G0R 3A0

Invitation aux rencontres Le Re-lait

Le Re-lait, groupe d'entraide en allaitement, organise des rencontres permettant d'échanger sur différents thèmes et situations entourant l'allaitement en attendant bébé ou après son arrivée. Nous avons un lieu de rencontre: tous les 2e jeudi du mois à 13h30 au local Scouts situé au 11, avenue de la Fabrique à Montmagny (à côté du CPE Le Farfadet). L'activité est gratuite, ouverte à tous, que bébé soit allaité ou non, que vous attendiez la naissance de bébé, et aucune inscription n'est nécessaire. Pour information, contactez Mélanie Bergeron au 418-246-1319 ou écrivez à allaitement@lerelait.com.

Rencontre pour novembre

LES PRESSIONS DE L'ENTOURAGE... HAAAAAA !

Quand arrive bébé, notre entourage pense bien faire en nous transmettant des tonnes de conseils, très souvent par gentillesse, mais souvent ressenti comme des pressions... Venez en parler avec nous !

La rencontre aura lieu le jeudi 11 novembre à 13h30.

Bienvenue à tous et à toutes !

Recherche bénévoles

Le Re-lait est toujours à la recherche de bénévoles

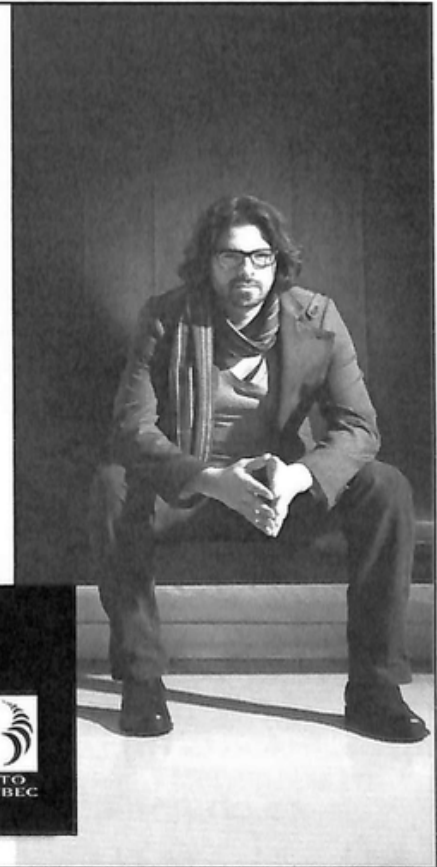
pour devenir marraines et soutenir les familles dans leur allaitement. Pour plus de renseignements sur les conditions requises: allaitement@lerelait.com ou Claudine Naud au 418-246-5333. ☎

Recette des Fermières

Croustade aux pommes et sirop d'érable

- 5 pommes
- 1/2 tasse farine
- 1/2 tasse gruau
- 1/2 tasse cassonade
- 1/2 tasse beurre
- 1 tasse sirop d'érable

Peler et couper les pommes en tranches. Déposer dans un plat allant au four. Mélanger la farine, le gruau, la cassonade et le beurre. Verser le sirop sur le tout. Cuire au four à 375° pendant 35 minutes. Servir chaud ou froid. ☎



**AGIR
DE FAÇON
RESPONSABLE
ET DURABLE**

« JE SUIS HEUREUX D'ÊTRE AU NOMBRE DES MULTIPLES ÉVÉNEMENTS ET ACTIVITÉS QUE LOTO-QUÉBEC COMMANDITE TOUS LES ANS. »

SÉBASTIEN HUOT,
DIRECTEUR GÉNÉRAL DU FESTIVAL FESTIVENT

Par l'entremise des Rendez-vous Loto-Québec, la Société commandite plus d'une centaine d'événements en plein air. Choisis pour leur pouvoir d'attraction touristique et leur potentiel de retombées sociales et économiques au Québec, ces événements sont rassembleurs et accessibles à tous.





Boîte à questions

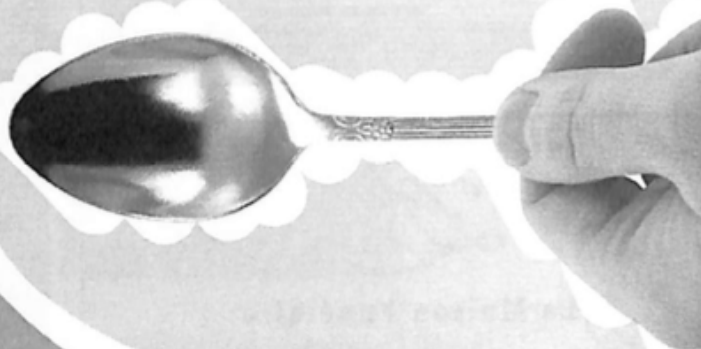


Est-ce vrai qu'on peut nettoyer des sous noirs avec du coca-cola ?

Oui ! Si tu laisses tremper un sou terni dans du coca-cola pendant environ une heure, il prendra une couleur rosée. Comme un sou neuf ! Avec le temps, les sous noirs deviennent plus foncés car, au contact de l'air, ils se couvrent d'oxyde. Or, le coca-cola contient un acide (l'acide phosphorique) qui dissout cet oxyde. L'acide phosphorique est ajouté au coca-cola pour lui donner un goût légèrement citronné et le rendre plus pétillant.

Pourquoi, quand on touche du métal, c'est froid ?

Touche une cuillère en métal puis une cuillère en bois. Celle qui est en métal paraît plus froide. Pourquoi cette différence ? Ta peau est plus chaude que le métal. Or, le métal transporte bien la chaleur; c'est un bon conducteur. Lorsque tu touches un objet en métal, celui-ci capte la chaleur de ton doigt. Cela refroidit un peu ta peau et crée une sensation de froid. Le bois, lui, n'est pas un bon conducteur. Il ne te vole donc pas ta chaleur !



Un chien ou un chat peut-il attraper la grippe ?

Ces animaux attrapent parfois des maladies qui ressemblent à la grippe et au rhume. Comme nous, ils éprouvent alors certaines malaises : écoulement du nez et des yeux, toux et parfois de la fièvre. Cependant, ces maladies sont causées par des microbes différents de ceux qui provoquent le rhume et la grippe chez les humains. Elles ne se transmettent donc pas entre les humains et les animaux domestiques.



Pour en savoir plus sur les magazines *Les Débrouillards* et *Les Explorateurs*, consulte nos sites : lesdebrouillards.com & lesexplors.com



Je lâche la bride à autrui

Nous voyons parfois un de nos proches ou de nos amis s'engager dans ce qui nous paraît être une mauvaise voie; nous brûlons alors d'envie de lui dire qu'il fait une erreur et qu'il devrait agir différemment. Or, ce n'est pas notre rôle de juger. Si nous nous surprenons à le faire, c'est que, d'une certaine manière, nous sommes en train d'exercer notre pouvoir de contrôle sur les autres. Nous agissons ainsi par faiblesse: celui qui se trompe en refusant de suivre nos conseils ne nous rejette-t-il pas? En réalité, nous lui reprochons de ne pas se conformer aux attentes que nous avons forgées à son sujet. En admettant cet état de fait, nous arriverons à replacer la situation dans une perspective plus juste. Nous trouverons en nous-mêmes les moyens de combler nos besoins et nous redonnerons ainsi à chacun la liberté fondamentale d'accepter ses échecs et de savourer ses réussites

Jean Gendron

Sudoku

7	6	4						
	8		1	5				
		2	3					
		6			2		8	
1			4	7				6
	5		9			3		
					8	9		
				9	3		4	
						6	3	7

Difficile

Sudoku

8	6	7	1	3	9	2	5	4
5	1	3	4	7	2	9	8	6
2	4	9	6	5	8	3	1	7
9	8	1	3	4	5	7	6	2
3	5	6	8	2	7	4	9	1
7	2	4	9	6	1	8	3	5
1	7	2	5	9	3	6	4	8
4	3	5	2	8	6	1	7	9
6	9	8	7	1	4	5	2	3

Solution_oct 10



Produits Métalliques Roy inc.

52, boul. Morigeau
Saint-François, Montmagny, QC G0R 3A0

TÉL.: 418 259-2711
FAX: 418 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE



Le Café du Havre



Veuillez noter que nous sommes fermés pour la période hivernale.

Nous serons de retour au printemps ...

À bientôt !











On se revoit à l'été
Prochain!

MERCI À TOUS ET AU PLAISIR DE VOUS SERVIR LE PRINTEMPS PROCHAIN
www.marinaberthiersurmer.com

259-2953
120, rue de la Marina - Berthier-sur-Mer

2010 novembre

Au fil des jours

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
	1 Réunion du conseil	2	3	4	5 Bac bleu 	6 FERMETURE DU LIEU DE DÉPÔT DU GARAGE MUNICIPAL
7	8	9  Comité d'embellissement 19h	10 Réunion des Fermières 19h30	11 Jour du Souvenir	12   Tombée du journal	13
14	15	16	17	18	19 Bac bleu 	20
21	22	23 Assemblée générale Journal l'Écho Salle du conseil 19h30	24	25 SAINTE- CATHERINE	26 	27
28 	29	30				

Soyez prudents!



RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
COMTÉ DE MONTMAGNY**

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 4 octobre 2010, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Yves Laflamme, maire, messieurs Fernand Bélanger, Rénald Roy, Auguste Boulet, Ernest Lachance et Jean-Yves Gosselin, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Yves Laflamme, maire.

Monsieur Yves Laflamme, directeur général est aussi présent.

La séance débute par une période de recueillement.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Ernest Lachance

APPUYÉ par monsieur Fernand Bélanger

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI 7 SEPTEMBRE 2010 AINSI QUE CELUI DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU MERCREDI 22 SEPTEMBRE 2010

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 7 septembre 2010 ainsi que celui de la séance spéciale du mercredi 22 septembre 2010 ayant été remises à chacun des membres du Conseil, leur lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Rénald Roy

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 7 septembre 2010 ainsi que celui de la séance spéciale du mercredi 22 septembre 2010 soient acceptés tels que déposés.

LISTE DES REVENUS DE SEPTEMBRE 2010

Bac de récupération d'eau de pluie.....	15,00
Bar.....	1 896,07
Bouteilles de vin réception.....	181,73
Capital + intérêts pour la recherche en eau à St-Pierre.....	5 783,60
Cartes tire de tracteurs	130,00
Commandite tire de tracteurs.....	350,00
Électricité Club de fer Les amis.....	200,00
Électricité Club de pétanque	100,00
Fax.....	15,93
Indemnité remplacement de revenu (Roger Blais).....	490,14
Location de salle	425,00
Loyer	1 630,00
Permis	150,00
Programme d'emploi étudiant- monitrice en chef terrain de jeux	998,00
Remboursement de taxes MAPAQ	3 197,45
TOTAL:.....	15 562,92

PRÉSENTATION ET ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER D'OCTOBRE 2010

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Fernand Bélanger

ET RÉSOLU QUE le directeur général soit autorisé à payer les comptes suivants:

Bureautique Côte Sud, papeterie, terrain de jeux + embellissement	60,41
Carmen Boulet, 3 ^e prix concours d'embellissement	75,00
Casse-croûte chez Mike, lunch premiers répondants.....	23,24
Centura Québec, couvre-plancher pour le local de la fabrique.....	540,45
Cinéma Lido, sortie terrain de jeux.....	832,50
Dominique Marois, remb. factures Loisirs	44,35
Fabrique St-François, achat presbytère (2 ^e année)	9 500,00
Fondation Cégep La Pocatière, 2 bourses d'étude finissants (Casault).....	100,00
Frédéric St-Pierre, achat équipement de gardien de but	50,00
Hydro-Québec:	
Usine d'eau potable	3 120,94
Éclairage public	698,25
Clignotants école	35,70
Isabelle Bonneau et Jean Morin, 2 ^e prix concours d'embellissement	125,00
Jacques & Raynald Morin, travaux développement domiciliaire	79 728,00
Jean Normand, 1 ^{er} prix concours d'embellissement	200,00
La Plage Lac St-Joseph, sortie terrain de jeux.....	364,59
Marie-Hélène Hébert, jugement concours d'embellissement + conférence	200,00
Martineau Express, transport colis.....	24,53
MMQ, franchise pour dommages à Hydro-Québec.....	1 000,00
Postes Canada, envoi journal l'Écho (extérieur)	53,62
Socan, déclaration 3 ^e trimestre.....	233,73
Telus Mobilité, cellulaire garage.....	39,49
Telus, service & interurbains:	
Loisirs	146,71
Bureau, garage, serv. incendie, usine eau potable	1 005,31
Transport Adapté Vieux Quai, transport adapté août 2010	177,27
Vidéotron, câble Loisirs	47,83
Ministre Revenu Québec, remise de septembre 2010.....	7 942,76
Revenu Canada, remise de septembre 2010	3 509,47
CARRA, remise de septembre 2010.....	179,34
Fabrique St-François, loyer octobre 2010.....	250,00
ABA Construction, réparation de la porte arrière du couvent au 3 ^e étage	536,16
ADF diesel, pièces pour le balai de rue:	
culasse réusiné, injecteur, turbo, tensionneur de courroie, etc.	4 300,65
Air Liquide, facture location de bouteilles (garage).....	33,59
Aréo-Feu, réparation habit de pompier	137,31
Béton Montmagny, béton pour bordures 4 ^e Rue Est.....	232,82
Bureautique Côte Sud, contrat photocopieur, papeterie (serv. incendie).....	211,59
Camion Sterling, huile équipement (garage).....	50,13
Canadian Tire, inspection du camion urgence	107,13
Carquest pièces d'autos, pièces diverses:	
Camion urgence	74,10
Garage.....	266,47
Centre horticole Beau-site, fleurs (comité d'embellissement).....	60,61
Construction B.M.L.:	
9,98 t.m. à 67,96\$/t.m. – asphalte.....	765,60
205,98 t.m. d'asphalte à 67,17.....	15 618,07
Corriveau Entrepreneur Électricien,	
réparation conduit électrique Caserne incendie.....	69,98
CVL Montmagny, pièce camion Mack	11,09
Cytech Corbin, vérifier trouble sur pompe ACTI-FLO (usine d'eau potable)	218,58

Distribution Steeve Blais, matériel divers d'entretien	610,02
EMRN 2008, matériel Premiers répondants	828,04
Ferme Monywill, 2 hrs à 65\$/hre pelle développement résidentiel	146,74
Gabriel Réboul, ménage du bureau à l'usine	15,00
Gaétan Bolduc & Associés, filtres surpresseur d'air (eaux usées)	329,60
Garage Gilmyr, vérifier camion premiers répondants	20,15
Groupe CCL, impression reçus généraux	498,96
Impression Rive-Sud, graver CD dépliant promotionnel	28,22
Impressions Credo, enveloppes + en-tête de lettres	441,98
Jacques & Raynald Morin:	
Travaux développement domiciliaire	513,51
Travaux 4e Rue Est	1 859,49
Joachim Laferrrière électricien, réparation lumières de rue + lumières piscine	685,37
John Meunier, matériel usine d'eau potable	851,90
L. P. Tanguay, 1 327 litres à 0,47 – chlore (usine d'eau potable)	703,99
L'Écho St-François, publicité septembre	1 100,00
Les Concassés du Cap, collecte octobre 2010 +crédit facture	4 883,45
Les Éditions Juridiques FD,	
renouvellement de l'abonnement annuel pour la mise à jour du code civil	147,00
Les Équipements de Ferme Bonneau, batteries (service incendie)	52,83
LVM, contrôle qualitatif des matériaux développement domiciliaire	2 427,94
Macpek, pièces camion Ford	1 189,78
Martin Simard Transport, location camion développement domiciliaire,	
3 hrs à 68,54\$/hre.....	232,09
MRC:	
Entretien annuel fibre optique.....	1349,00
Collecte sélective tonnage août	519,90
Pagenet, service téléavertisseur	7,85
Pétroles JMB:	
1 373,6 litres à.8660 diesel	1 342,70
453,6 litres à.6639 huile à chauffage Loisirs.....	339,93
746,3 litres à.6759 huile à chauffage M. Paroisse	569,36
Pharmacie Vincent Lamonde Boulet:	
Eau déminéralisée.....	7,38
Épipens 1er répondants.....	800,00
Philiias Blais & Fils:	
17½ hrs bull à 70\$/hre	1 303,70
24 hrs transport camion à 68,54.....	1 856,76
Location pelle 1 heure à 75\$/hre + transport + terre brune tamisée	220,12
Pièces d'autos GGM, pièce camion Mack	61,69
Pneus André Ouellet, réparation crevaisons	71,96
Praxair, 3 700 m3 à.3919 oxygène usine d'eau potable	
+ location réservoir d'oxygène	2 530,55
Propane GRG, propane Caserne	47,14
Québec Linge, location nettoyage salopettes.....	139,33
Réal Huot, matériel développement domiciliaire	1 715,41
Régie gestion matières résiduelles Mauricie, enfouissement août 2010.....	4 504,00
Roche Itée, Groupe conseil:	
Surveillance des travaux développement résidentiel.....	6 885,38
Étude préliminaire chemin St-François Est	1 552,03
Service d'arbres Arbor-Urbain, élagage d'arbres	361,20
Soc. coop. Riv. Sud, matériel divers:	

M
U
N
I
C
I
P
A
L
I
T
É
D
E
S
A
I
N
T
F
R
A
N
Ç
O
I
S

Usine d'eau potable	18,59
Maison de la Paroisse	50,31
Loisirs	25,70
Local fabrique.....	1 130,68
Voirie (garage).....	184,21
Service incendie.....	92,09
UBA, 13 968 kg à 0,8625 – soude caustique (usine d'eau potable).....	13 598,50
Weed Man, engrais granulaire	100,00
Wurth, pièces équipement.....	85,70
Yves Laflamme, d.g., remb. frais déplacement 270 km.....	99,90
TOTAL:	192 139,50

Je soussigné, Yves Laflamme, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

programme de formation destiné aux élus municipaux

À la séance régulière du 7 septembre dernier, le directeur a mentionné aux élus qu'il avait reçu de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) le nouveau programme de formation offert aux élus à l'automne 2010. Il avait mentionné que les intéressés devaient choisir le cours qui les intéressait, en avisant le directeur et présenter leurs choix devant le Conseil pour fin d'acceptation.

À date, le directeur a reçu une demande du conseiller Jean-Yves Gosselin. En effet, monsieur Gosselin aimerait suivre les cours suivants:

- A) Rôles et responsabilités des élus (module 1)
Le 15 octobre à Québec
Coût d'inscription: 260\$ + taxes
- B) Rôles et responsabilités des élus (module 2)
Le 16 octobre à Québec
Coût d'inscription: 260\$ + taxes
- C) Les risques de s'engager: autant de tâches, autant d'imputabilité
Le 28 octobre à Québec
Coût d'inscription: 260\$ + taxes

CONSIDÉRANT QUE certains des cours offerts par la Fédération Québécoise des Municipalités reviennent d'année en année;

CONSIDÉRANT QUE les coûts d'inscription à ces cours sont assez élevés;

CONSIDÉRANT QUE monsieur le conseiller Jean-Yves Gosselin a déjà suivi le cours «Rôles et responsabilités des élus (module 1)»;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Régnald Roy

APPUYÉ par monsieur Fernand Bélanger

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal accepte que monsieur Jean-Yves Gosselin s'inscrive à un des deux autres cours offerts, soit le B ou le C à son choix.

DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION (À TITRE INFORMATIF)

Monsieur Stéphan Roy, évaluateur agréé de la firme Servitech inc., a déposé au bureau municipal, le 15 septembre dernier, le nouveau rôle d'évaluation 2011-2012-2013. Ce dernier va entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2011.

Le directeur remet aux élus une copie du sommaire du rôle d'évaluation foncière.

Valeurs imposables 2011	Valeurs imposables 2010
127 983 000	122 225 400
Différence de	
5 757 600	

TERRAINS SITUÉS DU CÔTÉ SUD DE LA 5^E RUE OUEST DANS LE NOUVEAU DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE

Les 3 nouveaux terrains à vendre situés du côté sud de la 5^e Rue Ouest ont respectivement les dimensions suivantes:

23.24	25.54	23.62	
30.48	30.48	Exutoire pluvial	30.48

Victor Théberge

Certains acheteurs potentiels ont manifesté de l'intérêt pour acheter du terrain additionnel à celui déjà délimité. Est-ce que la Municipalité est prête à vendre du terrain additionnel pour ces 3 terrains spécifiques et si oui, quelle superficie?

Afin de mieux éclairer la décision des élus, le directeur leur remet un plan où on peut visualiser quelles sont les distances de ces 3 terrains par rapport à la zone de mouvement de sol.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide pour le moment de vendre les trois (3) terrains résidentiels du côté sud de la 5^e Rue Ouest selon les dimensions qui ont été délimitées par l'arpenteur-géomètre, monsieur Claude Arsenault de la firme «Arpentage Côte-du-Sud s.e.n.c.».

DEMANDE D'AUTORISATION À LA CPTAQ

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud veut faire une demande d'autorisation auprès de la Commission de protection du territoire agricole pour implanter un parc à caractère familial sur un terrain dont elle est propriétaire.

L'endroit est situé dans la zone IC1 qui permet l'implantation d'un parc. Il y a par contre une petite parcelle de ce terrain qui est située dans la zone agricole ce qui explique pourquoi la Municipalité doit passer par la CPTAQ.

La bande de terrain, située en zone agricole, n'est pas cultivable et l'escarpement prononcé des lieux fait en sorte qu'on ne peut rien y défricher.

Une copie de la matrice graphique montrant le lieu où le parc serait implanté est distribuée aux élus.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Ernest Lachance

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal demande à son directeur général de préparer et d'envoyer une résolution d'appui à la Commission de Protection du Territoire agricole en vue d'implanter un parc à caractère familial sur un terrain situé dans la zone IC1 et dont elle est propriétaire.

SOUSSIONS SUR INVITATION POUR HUILE À CHAUFFAGE ET DIESEL

La Municipalité a demandé des soumissions sur invitation pour ses besoins en huile à chauffage et en diesel pour la saison 2010-2011 aux endroits suivants:

- Ultra Fort inc.
- Les huiles Desroches inc.
- Pétrole Montmagny inc.
- Pétroles J.M.B. inc.
- Les pétroles Sonic

Les soumissionnaires invités avaient jusqu'au vendredi 1er octobre 2010 avant 16 h 00 pour faire

parvenir leurs soumissions.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Fernand Bélanger

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la soumission sur invitation de «Ultrafort inc.» qui est aussi appelé «Philippe Gosselin et associés ltée» pour la fourniture de l'huile à chauffage et de l'huile diesel de première qualité pour le chauffage de ses immeubles et l'opération de ses équipements pour la saison 2010-2011;

QUE les prix suivent les fluctuations du marché;

QUE les délais de livraison soient les plus courts possible après l'appel du client.

SOUSSIONS SUR INVITATION POUR LE SABLE ET SEL

La Municipalité a demandé des soumissions sur invitation pour la fourniture de sable et sel (12%) pour la saison 2010-2011.

Les soumissionnaires invités avaient jusqu'au vendredi 1^{er} octobre 2010 avant 16 heures pour faire parvenir leurs soumissions.

Le prix soumis doit être à la tonne métrique pour du sable lavé avec 12% de sel.

La Municipalité veut un prix livré et un prix non livré. Les soumissionnaires invités sont:

- Unibéton
- Martin Mercier
- Terrassements Joncas et Frères inc.
- Les Constructions H.D.F. inc.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rénaud Roy

APPUYÉ par monsieur Fernand Bélanger

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la soumission sur invitation de «Unibéton inc.» pour la fourniture de sable et sel pour la saison d'hiver 2010-2011.

SOUSSIONS SUR INVITATION POUR DÉNEIGEMENT AU CENTRE DES LOISIRS

La Municipalité a demandé des soumissions sur invitation pour le déneigement de la patinoire, de la cour et du stationnement à côté du casse-croûte.

Les soumissionnaires invités avaient jusqu'au vendredi 1^{er} octobre 2010 avant 16 heures pour déposer leurs soumissions.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Ernest Lachance

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la soumission sur invitation de monsieur Gilles Lamonde (Ferme Magi 2000 inc.) pour le déneigement aux trois (3) endroits suivants au Centre des Loisirs, soit:

- la patinoire
- la cour du Centre des Loisirs
- le stationnement à l'avant de l'autre côté de la rue (à côté du casse-croûte).

SOUSSIONS SUR INVITATION POUR DÉNEIGEMENT DE LA RUE DU ROCHER ET DU SITE INSTITUTIONNEL

La Municipalité a demandé des soumissions sur invitation pour le déneigement de la rue Du Rocher et du site institutionnel.

Là également, les soumissionnaires invités avaient jusqu'au vendredi 1^{er} octobre 2010 avant 16 heures pour faire parvenir leurs soumissions au bureau municipal.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rénaud Roy

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la soumission sur invitation de monsieur Gilles Lamonde (Ferme Magi 2000 inc.) pour le déneige-

ment de la rue Du Rocher et du site institutionnel en 2010-2011.

SOUSSIONS SUR INVITATION POUR DÉNEIGEMENT À L'USINE D'EAU POTABLE

La Municipalité a demandé des soumissions sur invitation pour le déneigement à l'usine d'eau potable. Celles-ci devaient être déposées au bureau municipal avant vendredi le 1er octobre 2010, 16 heures.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Ernest Lachance

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la soumission sur invitation de monsieur René Laflamme pour le déneigement aux endroits balisés de l'usine de filtration d'eau potable, située au 275 montée des Prairies.

BUDGET PRÉVISIONNEL – RÉVISION – PLAN ET RÈGLEMENTS D'URBANISME DES MUNICIPALITÉS LOCALES

En raison de l'entrée en vigueur du schéma d'aménagement et de développement du territoire prévu pour le début de l'année 2011, il y a obligation de la révision du plan et des règlements d'urbanisme des municipalités locales. Ce processus sera effectué par une firme choisie par la MRC de Montmagny lors d'un processus d'appel d'offres.

La MRC suggère de prévoir un budget de 18 000\$ pour les années 2011, 2012 et 2013 (donc, ça représente 6 000 par année) si la Municipalité souhaite se joindre à l'appel d'offres de la MRC.

Si tel est le cas, la Municipalité doit le signifier par résolution.

CONSIDÉRANT QUE l'entrée en vigueur du nouveau schéma d'aménagement et de développement du territoire est prévue pour l'année 2011;

CONSIDÉRANT QUE l'entrée en vigueur du nouveau schéma d'aménagement va obliger la révision du plan d'urbanisme et la rédaction des règlements en urbanisme pour toutes les municipalités de la MRC de Montmagny;

CONSIDÉRANT QU'il importe que ces changements soient effectués par une même firme afin qu'il y ait une certaine uniformité auprès des municipalités locales qui font partie de la MRC de Montmagny;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Montmagny compte aller en appel d'offres pour le choix d'une firme;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fernand Bélanger

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte:

- de se joindre à la MRC pour l'appel d'offres qu'elle va lancer
- de prévoir un budget de 6 000\$ par année pour les trois (3) prochaines années.

MUNICIPALITÉ VS MME YVONNE MORIN (À TITRE INFORMATIF)

La cause impliquant la Municipalité et madame Yvonne Morin concernant le terrain a été fixée les 16, 17 et 18 novembre prochain à Montmagny.

LIGNES DE RUE

La Municipalité dispose d'un budget de 6 500\$ pour faire des lignes de rue.

La politique est de faire faire la moitié du réseau à chaque année.

Le directeur a demandé un prix à la compagnie «Dura-Lignes inc.» pour une quantité d'environ 25 000 mètres linéaires. Voici leur prix:

0,18\$ le mètre linéaire x 25 000 m.l. = 4 500\$

L'an dernier, le prix a sorti à 0,189\$ le mètre linéaire.

Habituellement, le directeur général et le directeur des travaux publics notent les endroits où les lignes sont le plus effacées. Après quoi, ces endroits sont communiqués à l'opérateur de la machine.

ATTENDU QUE la politique de la Municipalité concernant le traçage des lignes de rue

consiste à faire à peu près la moitié du réseau routier à chaque année;

ATTENDU QUE le nombre de mètres linéaires à tracer en lignes de rue peut varier à chaque année dépendamment si elles sont plus effacées ou non;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Régnald Roy

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal accepte le prix soumis par l'entrepreneur «Dura-Lignes inc.» à dix-huit sous (0,18\$) le mètre linéaire pour le traçage de lignes de rue sur son réseau routier;

QUE l'entrepreneur s'en tienne aux endroits qui lui auront été indiqués par le responsable des travaux publics, monsieur Roger Blais.

QUE les lignes de rue soient tracées à une température d'au moins 10° Celsius et sur une surface sèche;

QUE les lignes de rue soient phosphorescentes pour une meilleure visibilité le soir et la nuit.

CAMPAGNE DU «DIAGNOSTIC RÉSIDENTIEL MIEUX CONSOMMER» – RÉSULTATS FINAUX – PAIEMENT (À TITRE INFORMATIF)

La campagne régionale et communautaire du «Diagnostic résidentiel mieux consommer» vient de se terminer. Au 22 août 2010, un montant total de 2 295\$ a été amassé pour la réalisation de notre projet communautaire.

«Afin d'obtenir ce montant, il vous faudra nous retourner le formulaire de déclaration ci-joint. Le chèque sera émis dans les trente (30) jours suivant la réception dudit formulaire.»

Le directeur avise les élus que le formulaire a été rempli et envoyé dans la semaine du 20 septembre 2010.

LE SORT DU NUCLÉAIRE QUÉBÉCOIS, UN CHOIX DE SOCIÉTÉ

À l'occasion du Forum «Urgence énergie», monsieur Gaétan Ruest, maire d'Amqui et porte-parole de la campagne municipale «Le sort du nucléaire québécois, un choix de société» officialise aujourd'hui le lancement d'une initiative visant à recueillir l'adhésion des municipalités du Québec à une résolution incitant le gouvernement du Québec à abandonner la filière énergétique nucléaire. Cette résolution propose également une alternative énergétique viable et socialement acceptable pour l'ensemble des municipalités du Québec.

Le maire Ruest, initiateur de cette démarche municipale, lance aujourd'hui un appel à l'ensemble des municipalités du Québec afin qu'elles se solidarisent aux quelques 200 municipalités ayant à ce jour endossé la résolution.

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud se rallie aux autres municipalités qui veulent inciter le gouvernement du Québec à abandonner la filière énergétique nucléaire;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fernand Bélanger

APPUYÉ par monsieur Régnald Roy

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud recommande au gouvernement du Québec de:

- 1- Renoncer à son projet actuel de reconstruction du réacteur nucléaire Gentilly-2;
- 2- Favoriser le maintien des emplois à Gentilly-2 par l'acquisition de l'expertise dans le déclasserement de réacteurs nucléaires;
- 3- Décréter l'abandon de l'électronucléaire sur le territoire du Québec;
- 4- Décréter un moratoire sur l'exploration et l'exploitation de l'uranium sur tout le territoire du Québec;
- 5- Transférer aux municipalités une partie des milliards de dollars prévus pour la reconstruction de Gentilly-2 afin de financer sur tout le territoire du Québec un vaste chantier de conservation de l'énergie, d'efficacité énergétique et de production de nouvelle énergie par diverses formes d'énergie douce et renouvelable, ce qui créera des milliers d'emplois dans toutes les régions du Québec;
- 6- Promulguer une loi qui exclurait la gestion permanente des déchets radioactifs en territoire québécois.

DEMANDE DE PARTENARIAT FINANCIER – LES INTERNATIONAUX DE TRAÎNEAUX À CHIENS 2011 DU CANADA

Suite au succès des Internationaux de traîneaux à chiens du Canada en 2010, la municipalité de St-Just-de-Bretenières est fière de présenter la 6^e édition de la course pour janvier 2011 (du 14 au 16 janvier 2011).

L'accueil de cet événement, dans une région considérée comme dévitalisée, est source de retombées économiques de plus de 350 000\$ et contribue à positionner la région Chaudière-Appalaches comme chef de file dans le domaine du traîneau à chiens au Québec.

L'association à des partenaires financiers est essentielle pour la visibilité et la notoriété du projet.

CONSIDÉRANT QUE l'événement des Internationaux de traîneaux à chiens se tient à St-Just-de-Bretenières;

CONSIDÉRANT QUE l'événement est générateur d'importantes retombées économiques dans la région;

CONSIDÉRANT QUE l'activité aide à positionner la région Chaudière-Appalaches dans ce domaine bien particulier;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Ernest Lachance

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud fournit une contribution de l'ordre de cent dollars (100\$) pour l'organisation de la 6^e édition des Internationaux de traîneaux à chiens du Canada à St-Just-de-Bretenières.

PISCINE ÉTÉ 2010

Le directeur remet aux élus une copie du rapport préparé par Audrey Bonneau, monitrice en chef de la piscine à l'été 2010.

Dans son rapport, elle dresse un bilan comparatif des étés 2007 à 2010. Elle parle des employés et des travaux de réparation à apporter à la piscine pour l'été 2011.

ACQUISITION DE SERVITUDES CONCERNANT LE PROLONGEMENT DE LA LIGNE ÉLECTRIQUE

Le réseau électrique devra être prolongé pour desservir tout le nouveau développement domiciliaire. Ça implique qu'il va y avoir des servitudes à acquérir auprès de différents propriétaires et qu'une description technique devra être préparée par un arpenteur-géomètre et une fois faite, celle-ci sera transférée à un notaire pour être finalement enregistrée au bureau de la publicité des droits. C'est après la publication des droits de servitude qu'Hydro-Québec pourra procéder aux travaux.

CONSIDÉRANT QUE le prolongement de la ligne électrique, afin de desservir le nouveau développement domiciliaire, implique l'acquisition de servitudes auprès de certains propriétaires déjà en place;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Ernest Lachance

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud mandate la firme «Arpentage Côte-du-Sud s.e.n.c.r.l.» pour préparer les descriptions techniques desdites servitudes et mandate la notaire Lucie Lachance pour leur rédaction;

QUE monsieur le Maire et le directeur général soient autorisés à signer tous les documents reliés à ce dossier.

FIN DU BAIL ENTRE LA FABRIQUE ET LA BIBLIOTHÈQUE DU ROCHER

La bibliothèque Du Rocher occupe un local à la Fabrique. Un loyer mensuel lui est chargé. Le bail s'est terminé le 30 septembre 2010. Il faut le renouveler.

La Fabrique présente à la Municipalité le coût du chauffage en 2008 de toute l'église: 24 561\$. La bibliothèque Du Rocher représente 17% de la superficie occupée. Donc, sa participation au coût de chauffage devrait s'élever à 4 175\$.

Par contre, la géothermie devrait permettre à la Fabrique de diminuer ses coûts de chauffage. Actuellement, la Municipalité paie un loyer de 250\$/mois, soit 3 000\$/année.

CONSIDÉRANT les chiffres qui ont été présentés à la Municipalité sur les coûts de chauffage et d'électricité de la Fabrique;

CONSIDÉRANT QUE la géothermie va permettre de diminuer leurs coûts de chauffage et d'électricité;

CONSIDÉRANT QUE le bail de location entre la Fabrique et la bibliothèque Du Rocher s'est terminé le 30 septembre 2010;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide de verser à la Fabrique, à partir d'octobre 2010, un loyer mensuel de trois cent cinquante dollars (350\$);

QUE cette proposition soit présentée au Conseil de la Fabrique afin d'obtenir leur point de vue.

REFINANCEMENT DE 2 RÈGLEMENTS D'EMPRUNT (À TITRE INFORMATIF)

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud va avoir 2 règlements d'emprunt à refinancer à sa séance du 1^{er} novembre 2010.

Le premier règlement d'emprunt à refinancer, soit le règlement no 157-1997, s'élève à 28 354\$ et concerne l'assainissement des eaux usées.

Le deuxième règlement d'emprunt à refinancer, soit le règlement no 194-2003, s'élève à 245 200\$ et concerne des honoraires professionnels pour l'eau potable.

Étant donné que le règlement d'emprunt n° 157-1997 est de moins de 100 000\$, le ministère des Finances a décidé de le concilier avec l'autre et ce, afin d'avoir un meilleur taux. Donc, la Municipalité va avoir à adopter des résolutions à la séance régulière du 1^{er} novembre prochain pour un refinancement de 273 500\$.

VARIA

- Un résident de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud dépose plusieurs plaintes à l'endroit de la Municipalité pour avoir débuté des travaux sur un terrain lui appartenant sans résolution du Conseil, pour avoir débuté des travaux sans c.a. de la CPTAQ, pour avoir installé un ponceau qui ne respecte pas la réglementation, pour avoir coupé du bois, etc.
- Le comité de quartier dépose une plainte contre la Municipalité pour le déménagement du module de jeux.
- Un document est déposé. Dans ce dernier, il est question que le directeur général a eu des propos désobligeants et des commentaires inappropriés envers un membre du comité de quartier.
- Un autre résident dépose un document et fait une intervention musclée quant à la façon dont le Conseil a piloté le dossier de l'aire de jeux au parc Olivier Tremblay. Fuite d'informations, non-respect, connivence entre élu et opposant au projet, menace de poursuites puis finalement demande à des élus de démissionner.
- Une résidente dépose un document et elle demande de l'information.
- Une discussion est engagée sur la façon de fermer un fossé et la grosseur du tuyau à y installer.

PÉRIODE DE QUESTIONS

- Un résident s'informe s'il y a eu de nouveaux développements en provenance de la ville de Montmagny concernant la possibilité d'avoir accès à la carte-loisirs au même titre que les Magnymontois. Le directeur va s'informer auprès des dirigeants de la ville afin de savoir si le dossier a progressé.
- Dans la 1^{re} Rue Est, on mentionne une tôle par-dessus une grille qui est accrochante. La problématique va être soulignée aux employés municipaux.

- Il est question que le chemin dans la 4^e Rue Est n'est pas beau. La niveleuse va aller corriger les oullières.

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Ernest Lachance

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU QUE la séance régulière du lundi 4 octobre 2010 soit levée.

La séance régulière se termine à vingt et une heures et vingt minutes.

Adopté unanimement

Yves Laflamme, Maire

Yves Laflamme, Dir. gén./Sec.-trés.

Je, Yves Laflamme, Maire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance spéciale des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le mercredi 22 septembre 2010, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à dix-neuf heures trente minutes.

À laquelle sont présents monsieur Yves Laflamme, maire, messieurs Fernand Bélanger, Mario Marcoux, Rénauld Roy, Auguste Boulet, Ernest Lachance et Jean-Yves Gosselin, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Yves Laflamme, maire.

Monsieur Yves Laflamme, directeur général est aussi présent.

La séance débute par une période de recueillement.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Fernand Bélanger

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

TAUX POUR LE PROGRAMME DE PRÊT POUR LES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES

Cette séance spéciale a été convoquée uniquement afin d'adopter une résolution d'adjudication concernant une demande de prêt pour les infrastructures municipales liées à l'habitation résidentielle au montant de 300 000\$ sur une période de quinze (15) ans.

En d'autres termes, c'est un emprunt de 300 000\$ que la Municipalité a contracté dans le cadre de ce programme pour financer l'achat et l'installation des infrastructures dans le nouveau développement domiciliaire.

Contrairement à un règlement d'emprunt conventionnel où le ministère des Finances invite des institutions financières à soumissionner un taux d'emprunt à la Municipalité, cette fois-ci c'est différent. Ce programme de prêt à faible taux est une convention de prêt à faible taux signée avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Le taux offert à la Municipalité est de 3,35% pour 15 ans. L'avantage de ce programme, c'est que le taux est fixe pendant 15 ans. C'est-à-dire qu'il n'y aura pas de refinancement à tous les 5 ans comme c'est le cas dans un règlement d'emprunt normal.

ATTENDU QUE par sa résolution numéro 180-2010 la Municipalité de Saint-François-

de-la-Rivière-du-Sud s'engageait, en date du 22 septembre 2010, à effectuer un emprunt d'un montant de 300 000\$ auprès de Financement-Québec dans le cadre du Programme de prêts pour les infrastructures municipales liées à l'habitation résidentielle de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (le « Programme »),

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rénaud Roy
APPUYÉ par monsieur Ernest Lachance
ET RÉSOLU UNANIMEMENT:

QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte l'offre qui lui est faite de Financement-Québec pour son emprunt de 300 000\$ dans le cadre du Programme, réalisé en vertu du règlement d'emprunt numéro 221-2010;

QUE cet emprunt soit effectué au pair, en date du 1^{er} octobre 2010, pour un terme de 15 ans, au taux de 3,35% avec 14 remboursements annuels égaux et consécutifs de capital et d'intérêts confondus de 25 770,43\$ et un dernier remboursement de 25 770,50\$;

QUE demande soit faite au ministre des Finances d'approuver les conditions du présent emprunt, telles que mentionnées ci-haut;

QUE pour les fins de la réalisation de l'emprunt, la convention de prêt, jointe à la présente pour en faire partie intégrante, à intervenir avec Financement-Québec soit approuvée;

QUE le Maire et le Directeur général/secrétaire-trésorier soient autorisés à signer la convention de prêt précitée ainsi que tout document nécessaire à la réalisation de l'emprunt.

VARIA

- Il est question de lignes de rue à faire. Le directeur demande au Conseil s'il peut contacter «Dura-Lignes inc.». La réponse est oui.
- Le directeur avise les élus qu'il a demandé des soumissions sur invitation pour le sable et sel, pour l'huile à chauffage et diesel et pour le déneigement. Les soumissionnaires invités ont jusqu'au 1er octobre 2010 à 16 heures pour faire parvenir leurs soumissions. Ces dernières seront ouvertes à la séance publique du lundi 4 octobre 2010.
- Le directeur signale également aux élus qu'il va falloir présenter une demande d'autorisation à la CPTAQ pour l'implantation d'un parc à caractère familial dans la zone Ic1 à Morigeau (à l'est de l'entreprise «Les Emballages L & M inc.»). Une résolution en ce sens sera adoptée à la séance régulière du 4 octobre 2010.
- Les élus rappellent au directeur de demander des soumissions sur invitation pour le bélier mécanique chargé de tracer des sillons dans les champs.

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fernand Bélanger
APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
ET RÉSOLU QUE la séance spéciale soit levée.

La séance spéciale se termine à 20 h 05.

Adopté unanimement

Yves Laflamme, Maire

Yves Laflamme, Dir. gén./Sec.-trés.

Je, Yves Laflamme, Maire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Ménagère recherchée

Ménagère recherchée pour résidence privée, 1 fois semaine, le jeudi ou le vendredi. 418-259-7105.

Recherche d'emploi : Aide à la ferme

Bonjour , je me présente Alexandre, je mesure 5piéd 9pouces et pèse 145 livre. Je cherche un emploi dans une ferme laitière ou porcine, je suis disponible en tout temps, j'aime les animaux, je suis minutieux et travaillant. Avec expérience. référence sur demande. Au plaisir de vous rencontrer. Contacter moi, Alexandre Forgues : 418-243-35110.

Invitation à l'AGA

Tous les membres du journal communautaire sont invités à assister à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra le mercredi 23 novembre à 19h30 à la salle du Conseil de la Maison de la paroisse. Voir la publicité en page 15.



Membre organisme

Club social des pompiers volontaires de Saint-François
Société de conservation du patrimoine
Club de pétanque
Centre Gyn Santé
Cercle de fermières
Garde paroissiale
Club Âge d'or
Bibliothèque du Rocher

Membre individuel

Jean Corriveau
Yves Laflamme, maire
Rolande Gamache
Sandra Lapointe
Colette Boutin
Angèle Morin
Monique Laliberté
Raynald Laflamme
Ernest Lachance
Rosaire Couture
Camille Laliberté
Nicole L. Couture
Christiane Bombardier
Pierre Cauffopé
Louisette Pellerin
Michel Lamonde
Sonia Lapointe
Nicole Rémillard
Mario Marcoux
Lorraine Lamonde
Jacques Boulet
Sonia Girard
Denis Blais
Yves Laflamme

Aurèle Gendron
Jean Gendron
Denis Rémillard
Suzanne Mercier
Mireille Fournier
Simon Morin
France St-Hilaire
Gabriel Picard
Réjean Pellerin
Géraldine Paré
Fernand Bélanger
Valérie Savoie
Daniel Roy
Lucille Kirouac
Albiny Corriveau
Nicole Bérubé
Martine Garant
Herman Pelletier
Jeannette C. Boulet
Pauline Lamonde
Lise B. Pellerin
Diane Gendron
Norbert Morin
Marie-Claude Breton
Yvan Corriveau
Claire Garant
Jacques Chabot
Jacques Théberge
Irène C. Lamonde
Gonzague Lamonde
Gaétan Gendron
Francine Pomerleau
Sylvie Lemieux
Jean-Marc Gosselin
(N): Nouveau membre

Rhume ou GRIPPE?

Reconnaissez-les, combattez-les!

Si le rhume entraîne des symptômes désagréables comme les éternuements, les maux de gorge et de tête et la toux, les symptômes de la grippe sont beaucoup plus sévères : douleurs articulaires, fatigue intense, fièvre élevée, toux rebelle et douloureuse.

Comment éviter ces infections?

Pour prévenir la grippe, la vaccination demeure la méthode la plus efficace. De plus, en vous lavant les mains correctement et fréquemment, en évitant de se mettre les mains sur le visage ou de se ronger les ongles et en maintenant une bonne hygiène de vie, vous préviendrez la contamination.

Parlez-en à votre pharmacien(ne) qui saura vous renseigner. Demandez-lui notre brochure *Le rhume et la grippe*, de la collection Vision Santé pour en apprendre davantage.

Vincent Lamonde Boulet Pharmacien-propriétaire

542, chemin Saint-François Ouest,
Saint-François-de-La-Riv.-Du- Sud

418 259-7728

membre affilié à Proxim

••• LE TEMPS, C'EST DE L'ARGENT!



En matière d'épargne, le temps est votre bien le plus précieux et l'utilisation que vous en faites est primordiale. Plus tôt vous commencerez à épargner dans la vie, plus vous augmenterez votre actif. Mais, pour y arriver, il est essentiel d'effectuer une bonne planification de vos finances. Après quoi, il vous faudra faire fructifier votre avoir par différents moyens. C'est alors que l'expression: « C'est avec de l'argent qu'on fait de l'argent » prend tout son sens.

Pour faire fructifier votre avoir, il faut éviter de conserver toute votre épargne dans votre compte d'opérations, et ce, pour deux raisons :

1. votre épargne aura un rendement supérieur avec un autre type de placement;
2. la tentation d'utiliser vos économies à d'autres fins que votre projet initial sera moins grande.

Il existe différents véhicules de placement qui offrent un potentiel de rendement plus ou moins élevé en fonction du risque qui y est lié. Vous devez choisir ceux qui conviennent le mieux à vos besoins et à votre

personnalité. Il existe aussi toute une gamme de produits d'épargne qui permettent d'économiser régulièrement, en intégrant le versement à votre budget. Certains dépôts à terme sont rachetables en tout temps, sans pénalité. En cas de nécessité, vous avez donc la possibilité de reprendre, en tout ou en partie, le montant placé, et ce, sans frais ni délai.

Pour épargner chaque année une somme significative sans gruger vos liquidités, le secret est de cotiser tout au long de l'année. Vous pouvez opter pour des versements périodiques, prélevés directement sur votre compte. Vous verrez : quelques dollars par semaine ou par mois finissent par représenter un montant respectable.

En somme, la meilleure méthode d'épargne est celle qui est adaptée à votre situation. Peut-être éprouvez-vous des difficultés à mettre de l'argent de côté? N'oubliez pas que le simple fait de modifier quelques habitudes de vie pourrait faire toute la différence.

Pour obtenir des conseils sur la façon d'épargner, communiquez avec votre conseiller à votre Caisse Desjardins de la Rivière du Sud et Berthier-sur-Mer. Et rappelez-vous qu'en matière d'investissement, le temps, c'est de l'argent!

Centre de services de Berthier-sur-Mer
47, rue Principale Est
Berthier-sur-Mer (Québec) G0R 1E0
418 259-7795

Centre de services de Saint-François
526, chemin Saint-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec) G0R 3A0
418 259-7786 ou 1 866 259-7786

Centre de services Saint-Pierre-du-Sud
689, rue Principale
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud (Québec) G0R 4B0
418 248-1927

www.desjardins.com



Desjardins
Caisse de la Rivière du Sud
et Berthier-sur-Mer